

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU MARDI 05 FEVRIER 2019**

**Date de la convocation :**

30 Janvier 2019

**Date d'affichage :**

30 Janvier 2019

**Nombre de membres :**

Afférents au conseil

municipal : 29

En exercice : 29

Présents : 22

Procurations : 2

L'An deux mil dix-neuf, le cinq Février à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Laurent POISSANT, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : M. Alain COURAULT, Mme Nicole LAURENT, Joël BIGOURD, Mme Monique STORNE, Mme Marylène ROBERT, Mme Anne NAUDE, Mme Anne-Marie DUHAMEL, Mme Jasmine BEDENIK, M. Bruno GUILLEMANT, M. Joël OUVRY, M. Bruno LOTHE, Mme Emmanuelle HEAULME, Mme Catherine BECART, M. Laurent POISSANT, Mme Perrine FRUCHART, M. Daniel LAIGLE, M. Didier COMPARON, M. Philippe DUTKIEWICZ, M. Christophe SINGER, M. Philippe NEVEU ;

Excusé : //////////////////////////////////////

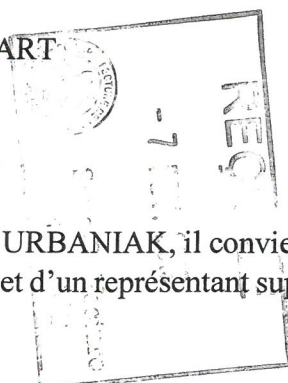
Absents : Mme Armelle VISEURS, M. Christian KASPRZYK, M. Bertrand NAGLIK, Mme Linda MEDJAHDI, M. Jean-Marie MANIEZ, M. Jean-Pierre COQUELLE, Mme Corinne TOURNANT,

Excusé(s) ayant donné procuration : M. Serge HERMANT pouvoir à M. Laurent POISSANT, M. Valentin PRUVOT pouvoir à M. Joël BIGOURD ;

Secrétaire : Mme Perrine FRUCHART

Objet : **Commission Suivi de Site**

Suite au décès du Docteur Bernard URBANIAK, il convient de procéder à la désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant au sein de la Commission de Suivi de Site (CSS),



**À la majorité :**

Pour : 22

Contre : /

Abstention : /

Mention exécutoire : oui

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, désigne :

- Monsieur Laurent POISSANT, Maire, en qualité de représentant titulaire ;
- Monsieur Alain COURAULT, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, en qualité de représentant suppléant ;

au sein de la Commission de Suivi de Site (C.S.S.).

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

"DECISION EXECUTOIRE"  
 Reçue en Sous-Prefecture le 7 FEV. 2019  
 Publiée au nombre le 11 FEV. 2019  
 MAZINGARBE, le 11 FEV. 2019  
 Le Maire

*L. Laurent POISSANT*

Pour extrait conforme

M. Laurent POISSANT,

